
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 107 - avril 2012

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

L'abolition de l'esclavage

La grande vérité de Pâques c'est la foi dans notre libération. La résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ atteste une vérité, celle de la fin de notre captivité. Le péché nous tenait prisonniers. Le Sauveur, par la croix, abolit l'esclavage de nos âmes qui étaient sous la domination d'un maître intraitable depuis la chute d'Adam et Ève. Dieu n'a pas enlevé la possibilité du péché. Nous le constatons malheureusement chaque jour par les horreurs qui sont commises dans la société. Notre délivrance réside dans le fait que le Christ apporte le remède à nos maux. Nous ne sommes plus voués à l'enfer, les portes du Ciel nous sont ouvertes. La Foi nous l'enseigne, la résurrection nous le prouve, l'Espérance nous fait prendre les moyens pour y accéder. Cette grande miséricorde que Dieu nous manifeste par le plan de la rédemption fait naître en nous la Charité, c'est-à-dire cet amour en retour de celui que Dieu nous a témoigné le premier.

N'importe quel prisonnier aspire à retrouver la liberté de ses mouvements. Dans la Sainte Écriture, les prières des prophètes au moment de la captivité du peuple hébreu à Babylone expriment, comme dans une longue lamentation, les sentiments du Christ accomplissant notre délivrance par sa passion, mais aussi l'abatement des âmes encore captives du péché. La prière d'Azarias prisonnier avec ses deux compagnons dans la fournaise, peut être récitée aujourd'hui comme un appel à la délivrance pour notre société :

« Et Azarias, se levant, fit cette prière; ouvrant la bouche au milieu du feu, il dit :

Ne nous livrez pas pour toujours ; à cause de votre nom, et ne détruisez pas votre alliance. Ne retirez pas de nous votre miséricorde, (...). Car, Seigneur, nous sommes réduits devant toutes les nations, et nous sommes aujourd'hui humiliés par toute la terre, à cause de nos péchés. Il n'y a plus en ce

temps pour nous ni prince, ni chef, ni prophète, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni encens ; ni endroit pour apporter devant vous les prémices et trouver grâce. Mais, Seigneur, puissions-nous être reçus, le cœur contrit et l'esprit humilié, (...). Maintenant, nous vous suivons de tout notre cœur, nous vous craignons et nous cherchons votre visage. Ne nous confondez pas, mais traitez-nous selon votre douceur, et selon l'abondance de votre miséricorde. Délivrez-nous par vos prodiges, et donnez, Seigneur, gloire à votre nom. Qu'ils soient confondus tous ceux qui maltraitent vos serviteurs, couverts de honte par la perte de toute leur puissance, et que leur force soit brisée, qu'ils sachent que vous êtes le Seigneur, le seul Dieu, et le glorieux souverain de toute la terre ! » (Da 3, 34 sq)

Dans les années soixante, les catholiques voulaient s'ouvrir au monde moderne et s'en rapprocher. Le résultat : ils sont humiliés devant toutes les nations à cause de cet orgueil. Que les libéraux s'en rendent compte. La société veut la séparation de l'État d'avec l'Église. Le résultat : il n'y a plus de chefs, ni de princes capables de gouverner la société en vue du bien commun. Que les chefs de famille s'en souviennent aux élections. Le modernisme a voulu une nouvelle liturgie. Le résultat : il n'y a plus de sacrifice et d'encens d'agréable odeur à Dieu. Les âmes, désorientées, ne savent plus où trouver la grâce et comment offrir les prémices. Que le clergé redresse ce désordre.

La société moderne voulait la liberté, elle n'obtient que l'esclavage des passions. Prions donc afin que la fête de Pâques délivre les âmes et apporte à tous la vraie Foi pour chercher le visage de Dieu. C'est la vérité qui rend libre.

Bonnes et saintes fêtes pascales à tous.

Abbé Philippe BRUNET

Communiqué de la Salle de Presse du Vatican du 16 mars 2012

Rencontre entre le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X le 16 mars 2012

Au cours de la rencontre du 14 septembre 2011 entre Son Éminence le Cardinal William Levada, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, et Son Excellence Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, un *Préambule doctrinal*, accompagné d'une *Note préliminaire*, a été communiqué à ce dernier, comme base fondamentale pour parvenir à la pleine réconciliation avec le Siège Apostolique. Dans ce *Préambule* étaient énoncés certains principes doctrinaux et critères d'interprétation de la doctrine catholique, nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et le *sentire cum Ecclesia*.

La réponse de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à ce *Préambule doctrinal*, parvenue en janvier 2012, a été soumise à l'examen de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, puis au jugement du Saint-Père. Conformément à la décision du Pape Benoît XVI, l'évaluation de la réponse de S.E. Mgr Fellay lui a été communiquée par lettre remise en ce jour. Cette évaluation fait remarquer que la position qu'il a exprimée n'est pas suffisante pour surmonter les problèmes doctrinaux qui sont à la base de la fracture entre le Saint-Siège et ladite Fraternité.

Au terme de la rencontre de ce jour, dans le souci d'éviter une rupture ecclésiale aux conséquences douloureuses et incalculables, le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X a été invité à bien vouloir clarifier sa position, afin de parvenir à la réduction de la fracture existante, comme l'a souhaité le Pape Benoît XVI.

Communiqué de la Maison Générale de la Fraternité Saint-Pie X du 29 mars 2012

À la suite de sa rencontre, le 16 mars 2012, avec le cardinal William Levada, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, invite instamment les fidèles à redoubler de ferveur dans la prière et de générosité dans les sacrifices en ces Jours Saints et dans les semaines qui suivront la fête de Pâques, afin que la Volonté divine se fasse, et elle seule, comme N.S. Jésus-Christ nous en a donné l'exemple au Jardin des Oliviers : *non mea voluntas, sed tua fiat* (Luc,22,42).

Plus que jamais se révèle indispensable la Croisade du Rosaire, commencée à Pâques 2011 et qui doit s'achever à la Pentecôte 2012. C'est pourquoi la Fraternité Saint-Pie X qui ne veut que le bien de l'Église et le salut des âmes, se tourne avec confiance vers la T. S. Vierge Marie afin qu'elle lui obtienne de son divin Fils les lumières nécessaires pour connaître clairement sa volonté et pour l'accomplir courageusement.

Que les fidèles veuillent bien offrir une sainte communion à cette intention. Qu'ils fassent pleinement leur, en pensée et en acte, la prière que Notre Seigneur nous a demandé d'adresser à notre Père des cieux : *Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra* ; que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !

Menzingen, le 29 mars 2012

L'humilité de Jésus et sa magnanimité

La Passion est l'heure des humiliations suprêmes acceptées pour notre salut, pour nous guérir de notre orgueil. On préfère Barrabas, le rebut du peuple, au Verbe de Dieu fait chair. On ricane devant le Sauveur, on le soufflette, on lui crache à la figure, on l'insulte jusqu'à son dernier soupir sur la croix. Mais sa grandeur éclate aux yeux du centurion qui ne peut s'empêcher de dire : « Cet homme était vraiment le fils de Dieu » (Mat XXVII 54).

Jamais humilité plus profonde ne fut si intimement unie à une magnanimité plus haute. C'est ce qui fait dire à saint Paul aux Philippiens, II 5 sq : « Ayez en vous les mêmes sentiments dont était animé le Christ Jésus : bien qu'il fût dans la condition de Dieu, il n'a pas retenu avidement son égalité avec Dieu ; mais il s'est anéanti lui-même, en se rendant semblable aux hommes... ; il s'est abaissé lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur. » Humilité et magnanimité, abaissement et grandeur toute surnaturelle, ces deux notes se retrouveront, bien que dans une tonalité moindre, chez tous les saints.

De même l'Église est constamment humiliée, elle a l'air d'une vaincue, tout en étant toujours victorieuse.

Il faut que certaines âmes intérieures aient part plus particulièrement à ces humiliations de l'Église et travaillent au salut des pécheurs, en ayant constamment l'air d'échouer. C'est le chemin du pur amour.

Certaines œuvres sont et seront toujours une source d'humiliations et de grâces pour ceux qui s'en occupent. Ils ne doivent pas se plaindre, si les choses, tout en ayant l'air de ne pas réussir, vont bien aux yeux du Seigneur ; si Lui-même a mis sa main sur ces œuvres et accepte l'oblation réparatrice qui par elles lui est offerte chaque jour. Saint Philippe de Neri disait : « Je vous remercie, ô mon Dieu, de ce

que les choses ne vont pas comme je voudrais. »

Ces humiliations et ces souffrances sont bonnes ; et si toutes les consolations de la terre arrivaient alors, elles ne consoleraient pas ; le Seigneur ne le veut pas, car il y a une certaine dose de souffrance que nous devons porter, et si on nous l'enlevait, on nous enlèverait la meilleure part.

Nous nous plaignons parfois de l'infériorité de notre condition et nous désirons une grandeur d'apparence ; Dieu nous aime beaucoup plus que nous ne pensons ; il nous a déjà donné de très grandes choses par le baptême, par l'absolution, par la communion, il nous a donné déjà des biens infiniment supérieurs à ceux que nous avons la sottise de désirer, et il nous promet de plus grands encore : le voir pour l'éternité comme il se voit, et l'aimer comme il s'aime.

R.P. Garrigou-Lagrange,
in *Le Sauveur et son amour pour nous*, ch. V :
« L'humilité de Jésus et sa magnanimité », p. 234-236

De Chartres à Orléans
Pèlerinage de Pentecôte 2012
"Sainte Jeanne d'Arc"
1412 - 2012
600^{ème} anniversaire de sa naissance

...Et Dieu donnera la victoire!

DOSSIER DOCTRINAL ET SPIRITUEL
Association "Pèlerinages de Tradition" - 20, rue Gerbert - 75015 Paris
Tél. 01 55 43 15 60 - Fax 09 81 70 40 51
pele.trad@wanadoo.fr - pelerinagesdetradition.com

LA TRADITION SE PORTE BIEN

La Fraternité st Pie X ouvre son premier lycée d'enseignement professionnel, à l'est de **Châteauroux**, répondant ainsi à la demande de nombreuses familles catholiques soucieuses de conserver leurs enfants, qui ne peuvent suivre un cycle d'études classiques, dans un établissement catholique traditionnel. Pour cela une vaste caserne désaffectée va être aménagé. Cette création propose à l'ouverture deux filières : *la menuiserie et la maçonnerie*. Puis, progressivement sont envisagés la plomberie, l'électricité, les espaces verts, la boulangerie...

A **Nantes**, une nouvelle grande église va être construite sur l'emplacement de l'ancienne (un local transformé en chapelle) et placée sous le vocable de *saint Émilien*.

A **Amiens**, les fidèles de la Tradition qui ont longtemps occupé l'espace public, faute de trouver un lieu de culte pour la célébration de l'ancien et plus que jamais actuel rite de la messe, vont s'installer dans la chapelle du séminaire dont la Fraternité st Pie X vient de faire l'acquisition, élégante bâtisse qui va retrouver sa splendeur liturgique d'antan.

ENLEVER LE BANDEAU

L'oraison ou méditation que les habitués des exercices spirituels de saint Ignace (et autres) font au cours de leur retraite peut être poursuivie avec beaucoup de profit une fois rentré à la maison. Sainte Thérèse d'Avila assurait le Ciel à qui méditerait dix minutes par jour. Dix minutes, ce n'est pas beaucoup. On pourrait même à cette fin se servir d'un livre et faire une lecture méditée. Un gouverneur se plaignit un jour auprès d'un religieux d'être immergé dans les embarras du siècle au point de perdre de vue le salut de son âme. Lorsque le père invita le gouverneur à s'adonner à l'oraison et le gouverneur affirma qu'il était trop occupé, il reçut alors la réponse suivante : « *Vous me donnez l'image d'un homme qui marche dans la forêt les yeux bandés et trop occupé pour enlever le bandeau*. Quand le gouverneur lui dit alors qu'il manquait de temps, le père répondit : « *C'est une erreur de penser que la méditation est impossible, par manque de temps : la vraie raison, c'est l'agitation de l'esprit*. »

TOUS À ORLÉANS !

Cette année, à l'occasion du *sixième centenaire de la naissance de sainte Jeanne d'Arc*, le pèlerinage de Pentecôte qui se déroulera les 26, 27 et 28 mai prochains aura pour thème : « *Et Dieu donnera la victoire!* » Le lundi matin, le pèlerinage se transportera à **18 km d'Orléans** pour longer la Loire et s'achever par une messe solennelle dans la ville emblématique de notre sainte nationale. A cet effet, un **car spécial** sera affrété le lundi matin au départ de **Toulouse**, pour transporter les pèlerins (ceux qui n'auront pas fait les trois jours du pèlerinage) à Orléans et se joindre à cet hommage solennel. *Aller-retour dans la journée. Le prix du déplacement est de 50 euros. S'inscrire en téléphonant auprès de M. L'abbé Brunet au 05 61 74 27 93.*

ATTACHEZ VOTRE MULET

La confiance en la divine Providence n'excuse pas de faire ce qui est humainement possible pour se sortir d'une situation embarrassante. Selon l'adage consacré « *aide-toi, le Ciel t'aidera!* ». Un jour, un frère vint à dos de mulet jusqu'à la cellule de son Père spirituel. Il descendit de sa monture et entra directement dans la cellule, s'inclina profondément et dit : « *Ma confiance en Dieu est si grande que j'ai laissé mon mulet dehors sans l'attacher, convaincu que Dieu prend les intérêts de ceux qui l'aiment.* »

« *Va attacher ton mulet, imbécile !, dit le Père. Dieu ne se préoccupe pas de faire pour toi ce que tu es parfaitement capable de faire toi-même.* »

HUMOUR

Aux funérailles d'un homme très riche, on vit un étranger pleurer et se lamenter aussi ostensiblement que les autres. Le prêtre officiant alla le trouver et lui demanda : « *Vous êtes sans doute un parent du défunt ?* »
« *Non* »
« *Alors, pourquoi pleurez-vous ?* »
« *C'est justement pour ça.* »

LA CROISADE DU ROSAIRE

La croisade du rosaire lancée par la Fraternité st Pie X le 24 avril 2011 pour « *que l'Église soit délivrée des maux qui l'accablent ou qui la menacent dans un avenir proche, que la Russie soit consacrée et que le triomphe de*

'Immaculée arrive bientôt » se termine le **27 mai 2012**, en la fête de la Pentecôte. Il s'agit de récolter **12 millions de chapelets**. Les deux croisades du rosaire précédentes ont certainement contribué à aboutir à la libéralisation de la messe de saint Pie V, même si ce point rencontre toujours certaines difficultés selon les ordinaires des lieux et à la levée d'excommunication de nos quatre évêques, réparation officielle par le souverain pontife d'une injustice grave. Il faut croire en l'efficacité sociale de la prière du rosaire. Cela fait partie des fruits, pas seulement personnels mais universels promis par Marie à la récitation du chapelet.

HORS DE MARIE, POINT DE SALUT Don Placide de Roton fut père abbé de l'abbaye de la Pierre-qui-vire de 1949 à 1952. Il écrivit ces belles paroles sur la sainte Vierge : *« L'Église est fille de Marie, la suite, le prolongement de Marie, l'organisme par lequel s'exerce sa fécondité spirituelle. L'Église existe, vit, opère dans sa dépendance. S'il est vrai que 'Hors de l'Église, pont de salut', il est vrai que "hors de Marie, point de salut". La rédemption est toute mariale, l'Église est toute mariale, l'œuvre de sanctification est toute mariale. Dieu l'a voulu ainsi et le veut ainsi pour chacun de nous. Donc notre vie spirituelle doit être toute mariale. La logique du christianisme est la vraie dévotion à la sainte Vierge. »*

Petite chronique du Prieuré

Le 9 et 10 mars : Pour la seconde fois depuis le début de l'année scolaire, les prêtres du prieuré se rendent à l'école St-Joseph-des-Carmes pour la récollection du Doyenné. C'est l'occasion pour les différents membres des prieurés de la région de se retrouver et de donner des nouvelles de l'apostolat réalisé dans le sud-ouest. M. l'abbé Jacques Laguérie, second assistant du District, était présent pour cette réunion sacerdotale.

Le 10 mars : M. l'abbé Castelain, en route vers Flavigny, fit le détour ... par le prieuré pour assurer la prédication de la récollection de carême. Le samedi à Toulouse et le dimanche suivant à Castres, il invite les fidèles à se mettre à l'école de Notre-Dame pour suivre le chemin le plus sûr jusqu'au Ciel. Une consécration à la Sainte Vierge est organisée pour le 31 mai. Tous ceux qui souhaitent s'y inscrire peuvent s'y associer. Début de la préparation le 28 avril prochain.

Le 11 mars : La présence de notre confrère pour la

récollection de carême, fut l'occasion de réunir les fidèles de la chapelle de Castres. Aimablement reçu chez M. et Mme Puig, l'après-midi ensoleillée fut un agréable moment au cours duquel, tous rassemblés à la même table, nous avons pu nous retrouver. Cette réunion fut également, pour les nouveaux arrivants, le moyen de faire plus ample connaissance avec les paroissiens de la première heure.

Le 17 mars : Un certain nombre de fidèles se joignent au pèlerinage du doyenné à Notre-Dame de Marceille. Devant le refus renouvelé de l'évêque de Carcassonne d'ouvrir la basilique pour les fidèles catholiques, la messe est célébrée, contre vents et marées, sur le terrain de Mme Fournel. Dans une prédication enthousiaste, le R.P. Marziac nous invite cette année à suivre l'exemple de Ste Jeanne d'Arc pour l'honneur du Christ-Roi. Fidèle à ses principes, il n'oublie pas d'inviter les pèlerins à suivre une retraite spirituelle... de Saint Ignace bien sûr ! Son livre sur Ste Jeanne d'Arc est en vente à la table de presse (7 €).

Le 18 mars : Alors que la présence de M. l'abbé Nély était prévue la veille pour le pèlerinage du doyenné, la rencontre à Rome le vendredi précédent entre Mgr Fellay, ses deux assistants et le Cardinal Levada, modifia l'organisation. Cela n'empêcha pas cependant le Second Assistant de la Fraternité St-Pie-X de célébrer la grand'messe au Férétra en ce dimanche. Il put ainsi s'adresser aux fidèles et les inviter à redoubler de prières à l'intention des Supérieurs de la Fraternité afin qu'ils puissent connaître et accomplir fidèlement la volonté divine exprimée par les circonstances dans l'Église. Il nous invite donc à nous associer à la Croisade du Rosaire mise en place depuis 10 mois maintenant. Celle-ci se termine à la Pentecôte prochaine. Avis aux ouvriers de la onzième heure !

Le même dimanche, la présence de notre Supérieur a quelque peu occulté la visite de M. l'abbé Chautard. Le Recteur de l'Institut Universitaire St Pie X était venu prêcher pour les écoles et présenter les programmes de la formation universitaire proposée par cet Établissement Supérieur. La quête annuelle réalisée ce même jour pour les écoles a rapporté néanmoins 435 euros. Merci aux généreux bienfaiteurs.

20 au 23 mars : Le prieur s'absente, mais il ne va pas bien loin. Il se rend à Fanjeaux où les sœurs l'ont invité à prêcher la retraite aux 41 élèves des classes de 5^{ème} et 4^{ème} et aider celles-ci à préparer la fête de Pâques toute proche.

Le 26 mars : Nantes, Bordeaux puis Toulouse, M. l'abbé Boivin termine un rapide tour de France en célébrant la messe au Férétra pour la fête de l'Annonciation.

26, 27 & 28 mai 2012
**Pèlerinage
de Chartres à Orléans**
en l'honneur du 600^{ème} anniversaire de
la naissance de Ste Jeanne d'Arc

**Inscrivez-vous
et venez nombreux**

Voyage en car :
M. François RUSSO,
05 61 13 85 17

Chapitre des enfants :
M. Nicolas de LEDINGHEN,
05 61 73 09 37

**Un car est organisé pour se rendre
le lundi de Pentecôte à Orléans.**

Renseignements et inscriptions auprès de
M. l'abbé BRUNET 05 61 74 27 93

Départ : 5h15/ retour : vers minuit
A/R au départ du prieuré : 50 €

Voyage à Écône
28, 29 et 30 juin 2012
Ordination sacerdotale
de M. l'abbé Jean-Marie LEBOURG

Un car est organisé pour assister aux
ordination sacerdotales à Écône le 29 juin
prochain. Vous pouvez vous inscrire dès
maintenant.

Départ : jeudi 28 juin
Retour : samedi 30 juin

Prix :
transport A/R et demi-pension en hôtel ***
195 € en chambre double
235 € en chambre simple
ou
50 € pour le trajet en car seulement

Renseignements & Inscriptions
auprès de Monsieur NAVARRO
05 61 24 18 72

Païement à l'inscription S.V.P.
Chèque à l'ordre de :
« FSSPX - Prieuré Saint-Dominique »

LES SAINTS ANGES GARDIENS

Une autre manière de faire un bon pèlerinage.

Le chapitre enfants de la région (chapitre « les saints anges gardiens ») recherche des jeunes filles (à partir de 15 ans) et des mamans pour aider à l'encadrement pendant le pèlerinage de Chartres. Outre la participation à la prière et aux chants, en plus du bénéfice d'un vrai pèlerinage, il s'agit d'assister les enfants pour les repas et les goûters ainsi que pour les multiples besoins matériels, du lever au coucher ! Aucun enfant ne reste seul au pèlerinage, il faut 2 personnes par groupe de 10 enfants. Merci aux âmes généreuses et dévouées.

**Vous pouvez proposer votre aide auprès de
M. ou Mme de LEDINGHEN
05 61 73 09 37**

Parrainage des enfants

Comme l'an dernier, les personnes qui ne peuvent pas marcher, peuvent cependant parrainer l'un ou plusieurs enfants. Ceux-ci marcheront et prieront pour leurs bienfaiteurs et à leurs intentions au cours du pèlerinage.

Vous pouvez adresser vos dons à :
M. l'abbé de Lassus
'Pour le Chapitre Enfants'
École Saint Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse

Chèque à l'ordre de « AEP École Saint Jean Bosco »

Carnet paroissial

Baptêmes :

Clément FOUCAULT, le 10 mars à Toulouse

ordres :

Loïc VERSCHUR a reçu les 2nd ordres mineurs,
le 24 mars à Écône

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS D'AVRIL 2012

| | Notre-Dame du Férétra TOULOUSE | Prieuré St Dominique GRAGNAGUE | Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES |
|---|---|--------------------------------------|--|
| dimanche 1^{er} avril Second dimanche de la passion - Dimanche des Rameaux | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h15 : bénédiction des Rameaux suivie de la Messe chantée | | 10h confessions & chapelet 10h30 bénédiction des Rameaux suivie de la Messe chantée |
| lundi 2 avril Lundi Saint | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mardi 3 avril Mardi Saint | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| mercredi 4 avril Mercredi Saint | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

| | | | |
|--|--|--|---|
| jeudi 5 avril Jeudi Saint (messe vespérale solennelle) | 9h30 : Office des Ténèbres 17h30 : confessions 18h30 : messe Vespérale, Suivie de l'adoration jusqu'à minuit. | | 17h30 : confessions 18h : messe Vespérale, suivie de l'adoration jusqu'à 22h. |
| vendredi 6 avril Vendredi Saint (Action liturgique de l'après-midi) | 9h30 : Office des Ténèbres 15h : chemin de Croix 16h à 17h : confessions 17h30 : Fonction liturgique avec chant de la Passion selon St Jean | | 16h30 : confessions 17h : Chemin de Croix 18h : Fonction liturgique |
| samedi 7 avril Samedi Saint (Vigile pascale) | 9h30 : Office des Ténèbres 16h à 18h : confessions 21h à 22h : confessions 22h : Vigile Pascale suivie de la Messe de la Résurrection. | | Pas de Vigile Pascale |
| dimanche 8 avril Dimanche de Pâques Résurrection de Notre Seigneur | Pas de messe à 8h00 9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe de Pâques | | 10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée |

| | | | |
|--|--|-------------------|--|
| lundi 9 avril Lundi de Pâques | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mardi 10 avril Mardi de Pâques | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mercredi 11 avril Mercredi de Pâques | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| jeudi 12 avril Jeudi de Pâques | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| vendredi 13 avril Vendredi de Pâques | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| samedi 14 avril Samedi in Albis | 15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| dimanche 15 avril Dimanche in Albis (de Quasimodo) - Octave de Pâques | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée | | 10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée |
| lundi 16 avril de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mardi 17 avril de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mercredi 18 avril de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : Histoire de l'Église | 11h30 messe basse | |
| jeudi 19 avril de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |

| | | | |
|---|---|-------------------|--|
| vendredi 20 avril de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| samedi 21 avril St Anselme, évêque | 15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| dimanche 22 avril 2 ^{ème} Dimanche après Pâques (Dimanche du Bon Pasteur) <i>Quête pour les séminaires</i> | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée | | 10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée |
| lundi 23 avril de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mardi 24 avril St Fidèle de Sigmaringen, martyr | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mercredi 25 avril St Marc, évangéliste | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| jeudi 26 avril Sts Clet et Marcellin, papes et martyrs | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| vendredi 27 avril St Pierre Canisius, confesseur et docteur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| samedi 28 avril St Paul de la Croix, confesseur | 15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse | | |
| dimanche 29 avril 3 ^{ème} Dimanche après Pâques | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée | | 10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée |
| lundi 30 avril Ste Catherine de Sienne, vierge | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mardi 1^{er} mai Saint Joseph Artisan | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | |
| mercredi 2 mai St Athanase, évêque et docteur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h30 : Écriture Sainte | 11h30 messe basse | |
| jeudi 3 mai de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 11h30 messe basse | |
| vendredi 4 mai Ste Monique, veuve <i>1^{er} vendredi du mois</i> | 17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée | | 17h30 confessions 18h messe basse |
| samedi 5 mai St Pie V, pape et confesseur <i>1^{er} samedi du mois</i> | 15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse | | 17h30 confessions 18h messe basse |
| dimanche 6 mai 4 ^{ème} dimanche après Pâques | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée | | 10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée |

Vendredi 13 avril
Réunion du Tiers-Ordre
à la chapelle ND du Férétra

18h30 Messe basse
19h10 chapelet
19h30 conférence spirituelle

Les dates à retenir

- * **10 juin** : Fête-Dieu
- * **17 juin** : Kermesse au Prieuré pour fêter les 10 ans de l'installation à Gragnague
- * **28, 29 & 30 juin** : Voyage à Écône pour les Ordinations sacerdotales
- * **8 juillet** : 1^{ère} messe de M. l'abbé Jean-Marie LEBOURG à la chapelle ND du Férétra

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra
Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50